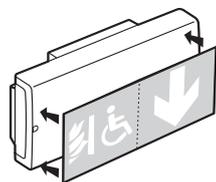
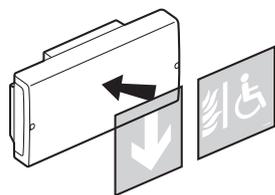


1 Présentation

ECO 1 : réf. 0 625 34



ECO 2 : réf. 0 626 34⁽¹⁾



⁽¹⁾Fonction adressable :

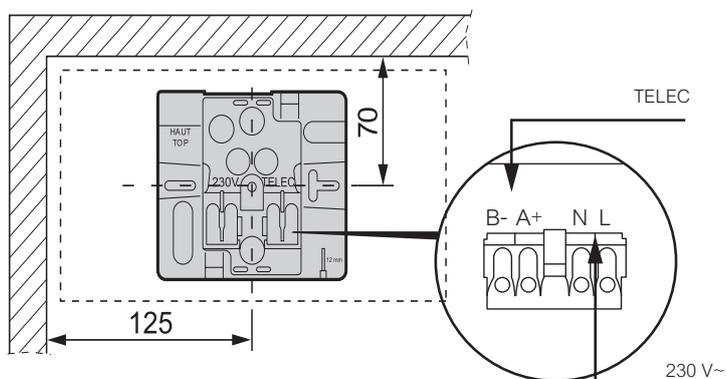
Le bloc 0 626 34 adressable peut être contrôlé à distance avec la centrale de gestion réf. 0 625 11.

Pour cela il doit être adressé avec le configurateur mobile réf. 0 626 10. (voir le «manuel de mise en oeuvre» des BAES Sati adressables).

Le fonctionnement des DBR nécessite l'emploi de la télécommande 0 039 00 compatible DBR identifiable en face avant par le logo



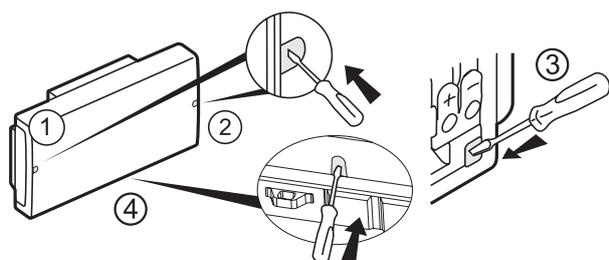
2 Installation et fixation



Nota : Avec les télécommandes LEGRAND, le respect de la polarité de la ligne de télécommande n'est pas nécessaire.

Raccorder les 2 fils de télécommande sur les bornes B- et A+ et les 2 fils d'alimentation sur les bornes N et L

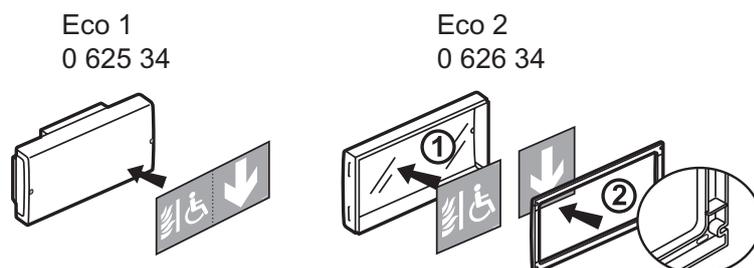
3 Respect de l'IP 43



Pour garantir l'IP43, déboucher ① et ② sur le diffuseur (bloc au plafond) ou ③ sur la patère et ④ sur le diffuseur (bloc au mur)

Coller une étiquette de maintenance réf. 0 609 00 et y inscrire la date de mise en service.

4 Mise en place des pictogrammes (coller sur l'Eco1 clipser sur l'Eco2)



Ce bloc, destiné à renforcer le balisage des espaces d'attente sécurisés, doit impérativement être associé à la télécommande réf. 0 039 00 (voir schéma de câblage sur la notice).

5 Mise sous tension / Etat de veille

Allumage des 2 LEDs de veille (ambre) et du voyant (vert) d'état du bloc.

6 Fonctionnement en sécurité

Lors d'un déclenchement d'alarme générale quand le bloc est associé à la télécommande 0 039 00 ou sur l'interruption secteur : Extinction des 2 leds de veille, du voyant d'état du bloc, et allumage des leds blanches de secours avec une variation du flux lumineux.

7 Mise au repos par télécommande réf. 0 039 00

- Après interruption volontaire de l'éclairage normal, un appui sur la touche  met le bloc au repos, afin d'éviter la décharge de la batterie.
- A la remise sous tension de l'éclairage normal, le bloc revient automatiquement en veille.
(Voir les notices des télécommandes 0 039 00 pour les autres fonctionnalités).

8 Contrôle automatique de l'état du bloc

Ce bloc contrôle automatiquement son état de fonctionnement :
- une fois par semaine : passage en secours et test des sources lumineuses pendant 15 secondes,
- une fois par trimestre : passage en secours, test des sources lumineuses et de la durée d'autonomie de la batterie.

9 Résultats des contrôles automatiques

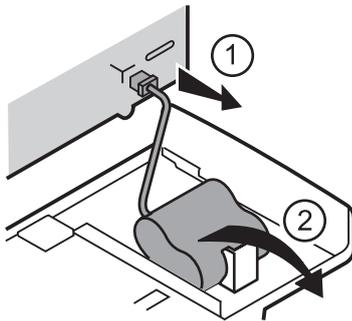
Voyant d'état	État du bloc
 Vert fixe	OK
 Vert clignotant	En charge
 Jaune fixe	Remplacer la batterie ou le bloc
 Jaune clignotant	Remplacer le bloc

Nota : l'heure des tests est fixée à l'heure de la première mise sous tension du bloc ; le jour du test est choisi aléatoirement afin de garantir qu'un minimum de blocs se testent en même temps. L'heure de test de l'ensemble des blocs peut être modifiée par un appui simultané sur les touches  et  de la télécommande, à la nouvelle heure souhaitée.

10 Remplacement des batteries

Réf.	Application	Flux lumineux	Autonomie	Consommation	IP / IK	Classe	Réf. batterie
0 625 34	Évacuation Eco 1	45 lm	1 h	1,2 W	43 / 07	II	0 610 90
0 626 34	Évacuation Eco 2	45 lm	1 h	0,5 W	43 / 07	II	0 610 95

Important : les batteries doivent être remplacées lorsque le bloc autonome ne satisfait plus à sa durée assignée de fonctionnement.

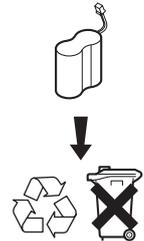


Après le remplacement des batteries, inscrire la date de remise en service du bloc sur une nouvelle étiquette de maintenance.

Important environnement :

Les batteries doivent être recyclées.
Réf. 0 610 90 = Ni-Cd 2,4 V - 1,5 Ah.
Réf. 0 610 95 = Ni-Mh 2,4 V - 2 Ah.

Nota : Les sources lumineuses utilisées dans ces blocs ne peuvent pas être remplacées



⚠ Consignes de sécurité (FR)

Ce produit doit être installé conformément aux règles d'installation et de préférence par un électricien qualifié. Une installation et une utilisation incorrectes peuvent entraîner des risques de choc électrique ou d'incendie. Avant d'effectuer l'installation, lire la notice, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit. Ne pas ouvrir, démonter, altérer ou modifier l'appareil sauf mention particulière indiquée dans la notice. Tous les produits Legrand doivent exclusivement être ouverts et réparés par du personnel formé et habilité par Legrand. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties. Utiliser exclusivement les accessoires de la marque Legrand.